

A Melun, le 13 octobre 2022

Madame la Présidente,

Vous convoquez ce jeudi 13 octobre 2022 un Comité Technique Local avec pour sujet principal « la mise en œuvre des opérations au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ».

Ces « opérations » NRP consisteront, entre autres, en de nouvelles fusions de services et de nouvelles fermetures :

- fermeture de trésoreries de proximité de Montereau, de Nemours et du Bassée Montois ;
- fermetures des SIE de Lagny et Noisiel ;
- transfert des missions hospitalières de la trésorerie de Fontainebleau et des SCG de Melun et Provins pour la création de la trésorerie « hôpitaux du Sud Seine-et-Marne » implantée à Melun.

En résumé, la poursuite de l'appauvrissement du réseau de proximité de pleine compétence.

Depuis le début des annonces de la mise en place du Nouveau Réseau dit de Proximité, nous n'avons eu de cesse de dénoncer : la casse inouïe de notre réseau de proximité de pleine compétence, la dégradation majeure du service aux usagers et collectivités, les suppressions massives d'emplois, les conditions et le sens même du travail en déliquescence.

Dans le même temps, depuis le début des opérations NRP en 2019, nous connaissons parfaitement le discours de l'administration vantant les mérites et la nécessité de la mise en place de celui-ci.

Et ce n'est pas le bilan figurant à l'ordre du jour qui démontrera le contraire.

À ce propos, pouvons-nous réellement parler de bilan du NRP ?

Le « Best-of » de la destruction du service public de pleine compétence à la DDFiP 77 serait le titre idéal pour ce document. En effet, vous nous fournissez un regroupement de l'ensemble des opérations NRP effectuées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur notre Direction mais aucune analyse critique sur ce qui a plus ou moins bien fonctionné, ni sur les conséquences des restructurations sur les conditions de travail des agents.

Lors de notre rencontre du 13 juin 2022, Solidaires Finances Publiques 77 vous a fait la demande d'un bilan sur le NRP. Nous aurions souhaité un bilan au plus près du terrain avec un retour des principaux acteurs qui ont déjà subi le NRP, à savoir, agents, chefs de service, usagers.

A quel niveau se situe le moral des agents ? Quelles sont leurs conditions de travail ? Quels sont les difficultés ou les aménagements à effectuer sur les applicatifs ? Comment se passent les relations professionnelles ?

Comment se passe l'organisation du travail avec la coexistence du travail en présentiel et en télétravail et la mise en place du NRP ?

Malheureusement rien n'apparaît dans ce bilan sur la détérioration des conditions de travail, l'organisation ou la désorganisation des services, rien sur les usagers.

Ce bilan fait bel et bien apparaître la destruction des services de pleine compétence : Ne restent plus que 6 SIP au lieu de 12, 4 SIE au lieu de 11, ainsi que la création de 6 SGC en lieu et place de 17 trésoreries.

Il indique également que ce sont 245 agents sur 1350 qui ont été impactés par un transfert de missions impliquant un changement de résidence. Mais c'est bien de la totalité des agents de la DDFiP 77 qui est

impactée par le NRP. En effet, que ce soient des agents de services absorbants ou absorbés, des services RH, de la logistique, tous les agents de la DDFiP 77 ont subi ou subiront, directement ou indirectement, le NRP et ses conséquences.

En matière d'impact du NRP sur la détérioration des conditions de travail des agents, un exemple concret illustre parfaitement les maux engendrés par la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité. Il s'agit de la situation du SIP de Melun, SIP le plus important de la DDFiP 77 avec 73 emplois comme indiqué sur le bilan.

Des plannings télétravail, accueil physique, téléphonique et sur rendez-vous, e-contact, congés, etc. imbriqués les uns dans les autres, des difficultés de management et de gestion des ressources : L'assiette de Melun vient en renfort de l'antenne de Savigny et l'antenne de Savigny vient en renfort du recouvrement de Melun, la création par l'encadrement de nouvelles règles en matière de télétravail ou de gestion des congés, un accueil des usagers difficile, illustré malheureusement par des fiches de signalement... détériorent au quotidien et de façon très significative les conditions de vie au travail de nos collègues.

Et pourtant dans le discours de la Direction, la mise en place du NRP et des grosses structures facilite l'organisation des services pour la prise de congés, la gestion de l'accueil, du télétravail...

C'est devant ce triste constat que nous arrivons aujourd'hui à la fin du calendrier fixé en 2019 par la Direction afin de mettre en place le NRP à la DDFiP 77. Mais nous le savons le 1<sup>er</sup> janvier 2023 ne marquera pas la fin du NRP. Des transferts d'emplois supra-départementaux sont encore prévus jusqu'en 2027 et 3000 nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP d'ici la fin du quinquennat...

La valise des agents de la DGFIP ne semble pas encore assez chargée et pourtant elle est déjà bien lourde.

Et pour permettre aux agents de la faire avancer le gouvernement n'offre même pas de roulettes.

En effet, aucune revalorisation de notre rémunération, la trop maigre augmentation de la valeur du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet 2022, + 3,5 % tout juste une obole ! Cela est largement insuffisant au regard du retard cumulé depuis des années et en dessous de l'inflation.

Des « négociations » étaient censées s'ouvrir le 7 juillet entre la Direction générale et les organisations syndicales concernant notre régime indemnitaire. Celles-ci ont tourné court au regard des réponses provocatrices apportées par la DG : Compétition entre agents, individualisation de notre rémunération ou encore « le bâton » afin de rajouter du stress aux conditions de travail délabrées par les réformes successives. Solidaires Finances Publiques s'oppose à tout dispositif de rémunération au mérite. Solidaires Finances Publiques exige une revalorisation substantielle et immédiate du point d'indice comme du régime indemnitaire relevant de la DGFIP (ACF et prime de rendement).

En ce 13 octobre 2022, vous convoquez donc un CTL pour « conclure » le calendrier des opérations NRP. Au regard des raisons invoquées, ce sera sans Solidaires Finances Publiques 77.

Les précédents CTL dits « conclusifs » sur chaque phase du NRP nous ont montré que plus rien n'est à attendre !

Cela fait 3 années de suite, que le même type de documents, les mêmes méthodes nous sont présentés, Ce sont simplement les noms des services qui changent, mais, pour le « reste », rien ne change.

La DGFIP et donc la DDFiP 77 poursuivent leur parcours sans prise en compte de nos observations.

Ainsi Solidaires Finances Publiques 77 ne siègera pas quand tout est acté et non négociable.

Nous dénonçons une nouvelle fois le choix dogmatique du Gouvernement d'avoir lancé cette opération massive de destruction des services et d'affaiblissement majeur du service public pour les usagers et les collectivités.

Nous vous demandons que ce communiqué soit annexé au PV du CTL.